

Léonard et la blockchain

Parution le 2 mai 2019

5 minutes de lecture

Ce 2 mai 2019, est publiée la première recherche sur la blockchain et l'industrie des médias au Canada. Le fruit d'un long travail, avec le soutien de Téléfilm Canada et du Fonds des Médias du Canada. Pour en être l'auteur et le co-initiateur, je remercie ces institutions pour leur confiance et leur appui, ainsi que le Pôle Médias HEC Montréal pour sa collaboration très appréciée.

Mais le 2 mai 2019 est surtout une date marquante en tant qu'anniversaire du décès de Léonard de Vinci. Le « Divin artiste », comme l'avait déjà nommé au XVI^e siècle son premier biographe, Giorgio Vasari, est mort il y a tout juste 500 ans aujourd'hui.

De Vinci est l'un des plus grands « explorateurs » que notre Monde ait connu, de par sa curiosité intellectuelle, combinant sciences et différentes formes d'arts, dont évidemment la peinture. Un génie dit-on, aussi fascinant que mystérieux. La Joconde en sourit encore.

Alors publier ce travail de recherche à la date anniversaire de la mort de « l'humaniste au savoir total » m'a fait me poser la question : qu'aurait-il fait, lui, Léonard, avec et pour la blockchain ? L'aurait-il inventée ? Peut-être. Mais, certainement, il s'y serait intéressé et aurait su la mettre à profit.

Voici quelques illustrations, anachroniques bien sûr, liées tant à l'oeuvre qu'à la vie trépidante de Monsieur de Vinci, pour matérialiser les applications encore trop souvent abstraites de la blockchain. Après tout, avec Léonard, en plus de l'expression artistique, c'était l'ingénierie et l'exactitude scientifique qui comptaient.

Alors cette blockchain, qu'est-ce qu'il en aurait fait Léonard ?

De Vinci, c'est la remise en question des connaissances établies et des dogmes. Un véritable esprit de disruption. Bien qu'à mon sens la blockchain soit plus un facteur lent de disruption (échelonné sur des années), remis dans le contexte des XVe et XVI^e siècles, en finalement peu de temps, son esprit foisonnant et des méthodes innovatrices ont su avoir, ou vouloir, un impact disruptif. Que ce soit en sciences ou en arts.

De Vinci, n'a pas fait qu'ouvrir la voie à ses successeurs, il s'est aussi inspiré du travail d'autres, prédecesseurs ou contemporains. La différence est qu'il est le premier à avoir véritablement colligé de l'information et des données de façon systématique. Il a « revalorisé l'observation ». Cette observation, combinée à

l'expérimentation, était son mode d'apprentissage. Le principe de la preuve de concept propre à l'expérimentation de toute technologie. Et particulièrement la blockchain, toujours à l'ère expérimentale, et dont les applications pratiques soulèvent autant d'espoir et d'enthousiasme que de scepticisme.

Nombre de ses observations et constats ont été écrits dans une diversité de documents qui, pour l'essentiel, ont été disséminés au fil des années dans toute l'Europe. La trace de beaucoup de ces documents a été perdue. Leonard aurait pu les enregistrer sur une blockchain et en faire authentifier l'origine. D'une part les contrefaçons ou appropriations non autorisées auraient été limitées car plus facilement identifiables et, d'autre part, la traçabilité de ces écrits aurait été plus grande et plus fiable assurant une plus grande diffusion de son travail.

En fait, il semblerait que la précision de ses recherches et réalisations, et parlons ici notamment de ses planches anatomiques, « était telle, que si elles avaient été publiées, les connaissances sur le corps humain auraient été devancées d'un siècle ». Leonard aurait-il pu bénéficier de la blockchain comme système de désintermédiation pour publier lui-même ? Après tout, avec l'exemple du Bitcoin qui se passe d'intermédiaire bancaire, la blockchain est la promesse d'une nouvelle distribution par laquelle le créateur reprend le contrôle. L'auditoire également. Fils de notaire, Leonard devait bien comprendre le rôle de l'intermédiaire. Or, la blockchain, par son mécanisme de consensus, c'est surtout authentifier et notarier les transactions dans un grand registre ouvert.

Mais Léonard semblait avoir une imagination bien plus fertile que sa capacité de concrétiser ses idées. Bien peu de ses recherches scientifiques et même de ses œuvres artistiques (une vingtaine pour celles-ci semble-t-il) sont effectivement devenues réalité. Aurait-il pu, après avoir enregistré ses travaux sur la blockchain, accorder à d'autres, artisans, ingénieurs ou artistes, des licences pour la réalisation de ceux-ci, en suivre l'avancement et être rémunéré sur les productions dérivées ? Tout cela grâce à la transparence que permet un registre chronologique distribué comme la blockchain ?

Et puis, de Vinci était aussi autodidacte et polyvalent que méthodique, pour être arrivé à bâtir un véritable « savoir universel ». Il semblerait difficile dorénavant d'atteindre un tel niveau de savoir « dans notre situation de disciplines compartimentées ». En fait, dans la continuité de l'idée précédente, la blockchain aurait pu et pourrait soutenir cet esprit universel : elle serait un formidable outil de collaboration, où les contributions de chacune et chacun seraient authentifiées, validées, autorisées, suivies et reconnues. La blockchain se veut être l'interconnexion des savoirs, combinée au respect de la propriété intellectuelle, et ce, pour le bien commun. Un véritable contrat intelligent coopératif.

Oui, mais, et comme nous l'avons vu, la blockchain est expérimentale. Comme les travaux de Léonard. Et celui-ci devait toujours courir après l'argent. Son savoir, sa débrouillardise et son pouvoir de séduction lui ont permis de bénéficier du mécénat des Médicis, des Sforza et des rois Louis XII et François Ier. Mais peut-être que Léonard aurait pu imaginer la tokenisation de ses recherches et de ses œuvres ? Autrement dit, grâce à la transparence et à la traçabilité offertes par la blockchain, ainsi qu'à la cryptographie et aux contrats intelligents avec lesquels elle fonctionne, permettre à Léonard, le créateur, d'émettre des jetons numériques. Des *tokens* visant à numériser des actifs et à les valoriser. D'abord pour leur financement, ensuite pour leur diffusion. Imaginez, votre ancêtre ayant investi quelques écus dans *La Joconde* ? Un droit numérique sur un actif, authentifié et enregistré de façon immuable sur une base de données décentralisée ? Que vaudraient les jetons issus de ces quelques écus maintenant ?...

Alors parlant de valeur et de traçabilité, au moment d'écrire ces lignes, remarquons que le tableau le plus cher jamais vendu, *Salvator Mundi*, initialement prévu pour être exposé au Musée du Louvre d'Abou Dabi, aurait disparu. D'une part des doutes existaient déjà sur l'origine de l'œuvre (serait-ce les plus doués de ses apprentis qui l'auraient peinte finalement ?). Mais également, l'opacité quant à l'identité de l'acheteur et surtout quant au lieu où elle se trouverait est grande... un système de traçabilité et d'authentification basé sur un registre distribué aurait-il pu aider ?...

Dans tous les cas et pour conclure, si de Vinci avait en tête une « quête incessante pour saisir les lois universelles qui régissent l'Homme et l'Univers », il est bien possible qu'un parallèle soit à faire. En contribuant à réinventer les relations entre les individus et entre les organisations, comme certains des principes sur lesquels reposent des industries, des institutions et peut-être aussi des sociétés, il est envisageable que certaines des applications les plus nobles de la blockchain soient consciemment ou inconsciemment dans une quête comparable.

*L'idée de ce texte à saveur fantaisiste, et certaines de ses portions (particulièrement celles entre guillemets) sont inspirées d'une série d'articles du journal québécois *Le Devoir* parus le 27 avril 2019. Il est le travail des journalistes Isabelle Paré, Jean-François Nadeau et Stéphane Baillargeon, ainsi que le résultat des différentes entrevues que ceux-ci ont conduites auprès de spécialistes. Merci donc à eux pour cette inspiration.*

Une dernière remarque : il est aussi amusant d'apprendre que l'acteur et producteur Leonardo DiCaprio devrait jouer en 2019 le rôle de Léonard de Vinci. Lui qui, par sa société de production, travaille déjà sur un film biographique sur Nolan Bushnell, fondateur des jeux Atari. Projet dont le pari

a été de baser en grande partie son modèle de financement et de promotion sur l'émission de jetons numériques. Une autre histoire à suivre.